

Le 28 septembre 2016

Le Conseil Municipal s'est réuni, en séance publique, à l'Espace Victor Hugo – Place Boudin Desvergées, le mardi 27 septembre 2016 à 20 heures, sous la présidence de M. Bernard AUBRIL, Maire.

Etaient présents :

Paul MERCIER
Jean-Paul SOULBIEU
Christine ANNOOT
Ariane POYNARD
Gilbert GODEREAUX
Isabelle RAYNAUD
Daniel de la CROUEE
Françoise BRETON
Emmanuel THILLAYE
Josette LAMIDEY, Adjoints au Maire

Wenceslas LE CHEVALIER
Mélissa POUPART
Brigitte NAVARRETE
Noëlle JOUVIN
Philippe VACHER
Jean-Pierre GALLET
Jean-Paul SALLES
Serge MARIE
Cécile BEAUFRERE
Serge RETOUR
Maggy CHARBONNIER
Jérémy GOURET
Laëtitia GICQUEL
Didier RETOUT
Patrick BUHOT
Jean-Pierre LECOMTE
Johnny BRIARD
Rachel LECOINTE
Martine ASSIRE
Corinne LECOURT
Mélissa LEBRETON-GUERET
Yves JAMBU
Valérie BUREL
Michaël RICCI, Conseillers Municipaux

Mme LAMIDEY et Mme BEAUFRERE participent au débat de l'assemblée municipale à partir de la cinquième question inscrite à l'ordre du jour.

Secrétaire de séance : Philippe VACHER

ORDRE DU JOUR

- - - - -

- 1 - Compte rendu des décisions de M. le Maire
- 2 – Approbation du procès-verbal de la séance du 28 juin 2016
- 3 - Lisieux 2025 - Cession à Lintercom Lisieux Pays d’Auge Normandie d’un ensemble immobilier situé à Lisieux appartenant à la commune et cadastré rue d’Orival – Section AK 455
- 4 - Lisieux 2025 - Travaux de réhabilitation et de dépollution de l’ancien site Wonder/sanchez – Autorisation préalable de signer le marché
- 5 – Délégation du service public de l’eau de Lisieux - Choix du mode de gestion
- 6 – Environnement Numérique de Travail – Signature d’une convention de partenariat avec les services départementaux de l’Education Nationale du Calvados
- 7 - Agenda d’Accessibilité Programmée – Etablissements recevant du public (AD’AP)
- 8 - Agenda d’Accessibilité Programmée – Transport (SD’AP) – Rapporteur : M. VACHER
- 9 - Démolition de l’ancien établissement « Lehain » - Avenant n° 1 à la convention d’intervention de l’Etablissement Public Foncier de Normandie
- 10 - Garantie d’emprunt (15 ans) – ESH Partélios Habitat – Réhabilitation de 13 logements individuels situés allée Delaunay à Lisieux
- 11 - Garantie d’emprunt (15 ans) – OPH Calvados Habitat – Réhabilitation de 304 logements situés à Hauteville
- 12 - Cession d’un délaissé de voirie rue Hector Berlioz à la SA HLM la Plaine Normande
- 13 – Transfert de biens immobiliers à Lintercom Lisieux Pays d’Auge Normandie - Immeuble cadastré section AB 63 – Avenant n° 4
- 14 - Désaffectation de deux logements 45, rue Paul Banaston – Parcelles AP 451, 552 et 553
- 15 - Maison de la Petite Enfance – Renouvellement de la convention de mise à disposition de personnel entre la Ville et le Centre Hospitalier Robert Bisson
- 16 - Tableau des emplois permanents – Année 2016 – Modification n° 2
- 17 - Elimination de documents déposés aux Archives Départementales – Autorisation du Conseil Municipal
- 18 – Accueil des étudiants – Règlement et remise de prix
- 19 - Rétrocession de concession funéraire Mme et M. Claude RIEDINGER
- 20 - Rétrocession de concession funéraire Mme Henriette FABIEN
- 21 - Convention relative aux modalités de versement de la participation financière du Département du Calvados au financement du déficit du réseau urbain de la Ville de Lisieux
- 22 – Transfert de la gestion des cartes scolaires transport du Département du Calvados à la Ville de Lisieux
- 23 - Convention de délégation de service public pour la gestion et l’exécution des services de transports urbains de personnes – Avenant n° 8
- 24 - Convention entre le Département du Calvados et la Ville de Lisieux pour la coopération et le financement des transports publics de personnes
- 25 - Convention de délégation des transports urbains Lexoviens (Lexobus) – Rapport annuel d’activités 2015
- 26 - Rapport annuel sur le service public de distribution du gaz – Année 2015
- 27 - Rapport annuel sur la délégation de service public de production et de distribution d’énergie calorifique de la chaufferie bois – Année 2015
- 28 – Eau potable - Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public et rapport du délégataire – Année 2015

1 – COMPTE RENDU DES DECISIONS DE M. LE MAIRE (situation arrêtée au 9 septembre 2016)

Liste des décisions prises par le Maire depuis l'envoi aux conseillers municipaux des dossiers de la séance du 28 juin 2016 dans le cadre de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales :

Décision n° 222 du 13 juin 2016 (M. de la CROUEE)

Signature de marchés avec les entreprises suivantes pour les travaux de rénovation de l'équipement de proximité de la Touques Stade Louis Bielman :

- Lot n° 1 – Travaux de remplacement complet des rampes d'éclairage (2 semaines d'exécution) – Société INSTAL ELEC 22, rue Duhamel – 14100 LISIEUX pour un montant de 9 186 € TTC
- Lot n° 2 – Travaux de rénovation complète du revêtement de sol (6 semaines d'exécution) – Société SOLOMAT Sport Service 5, rue du Bel Air – 14790 Verson pour un montant de 25 803,60 € TTC.

Décision n° 223 du 13 juin 2016 (M. MERCIER)

Signature d'une convention avec l'Association Régionale pour l'Habitat Social de Basse Normandie et l'Association de gestion du fichier partagé de la demande de logement social sises 55, rue des Jacobins – 14000 CAEN pour la mise à disposition de données statistiques pour mener des études portant sur la cohésion sociale et urbaine et sur le Schéma d'aménagement de Hauteville.

Cette mise à disposition est consentie à titre gratuit.

Décision n° 224 du 13 juin 2016 (Mme POYNARD)

Concession temporaire de terrain de 30 ans franche terre d'une superficie de 2m² à compter du 18 septembre 2014 et jusqu'au 17 septembre 2044. Cette concession est située section K, 16^{ème} rang, n°145 bis du plan.

Décision n° 225 du 13 juin 2016 (Mme POYNARD)

Concession temporaire de terrain de 50 ans caveau d'une superficie de 3m² 36 à compter du 4 mai 2016 et jusqu'au 3 mai 2066. Cette concession est située section W, n°14 bis du plan.

Décision n° 226 du 13 juin 2016 (Mme POYNARD)

Concession temporaire de terrain de 30 ans columbarium à compter du 10 mai 2016 et jusqu'au 9 mai 2046. Cette concession est située section Espace cinéraire « Les cèdres », Module 6, case 12.

Décision n° 227 du 13 juin 2016 (Mme POYNARD)

Concession temporaire de terrain de 15 ans Columbarium à compter du 11 mai 2016 et jusqu'au 10 mai 2031. Cette concession est située section Espace cinéraire « Les Cèdres », prestige 1, case 12.

Décision n° 228 du 13 juin 2016 (Mme POYNARD)

Concession temporaire de terrain de 50 ans franche terre d'une superficie de 2m² à compter du 11 mai 2016 et jusqu'au 10 mai 2066. Cette concession est située section 17, 1^{er} rang, 9^{ème} tombe, nouveau cimetière.

Décision n° 229 du 13 juin 2016 (Mme POYNARD)

Concession temporaire de terrain de 50 ans franche terre d'une superficie de 2m² à compter du 27 mai 2016 et jusqu'au 26 mai 2066. Cette concession est située section F, 14^{ème} rang, n° 81 du plan.

Décision n° 230 du 13 juin 2016 (Mme POYNARD)

Concession temporaire de terrain de 30 ans franche terre d'une superficie de 2m² à compter du 28 mai 2015 et jusqu'au 27 mai 2045. Cette concession est située section W, 5^{ème} rang, 7^{ème} tombe.

Décision n° 231 du 13 juin 2016 (Mme POYNARD)

Concession temporaire de terrain de 30 ans columbarium à compter du 24 mai 2016 et jusqu'au 23 mai 2046. Cette concession est située section Espace cinéraire « Les cèdres », prestige 1, case 3.

Décision n° 232 du 13 juin 2016 (Mme POYNARD)

Concession temporaire de terrain de 30 ans caveau, d'une superficie de 3m² 36 à compter du 23 mai 2016 et jusqu'au 22 mai 2046. Cette concession est située section 8, 11^{ème} rang, 14^{ème} tombe, nouveau cimetière.

Décision n° 233 du 13 juin 2016 (Mme POYNARD)

Concession temporaire de terrain de 30 ans franche terre, d'une superficie de 2m², à compter du 29 novembre 2015 et jusqu'au 28 novembre 2045. Cette concession est située section W, 5^{ème} rang, 5^{ème} tombe.

Décision n° 234 du 13 juin 2016 (Mme POYNARD)

Concession temporaire de terrain de 30 ans caveau à compter du 26 mai 2016 et jusqu'au 25 mai 2046. Cette concession est située section 8, 11^{ème} rang, 15^{ème} tombe, nouveau cimetière.

Décision n° 235 du 14 juin 2016 (M. GODEREAUX)

Signature d'un marché avec l'entreprise THYSSENKRUPP Ascenseurs sise ZA de Cordonville – Voie des Alliés – 14740 BRETTEVILLE L'ORGUEILLEUSE pour la maintenance des fermetures motorisées automatiques et semi automatiques des bâtiments municipaux.

Montant : 2 292 € TTC pour un an
Marché reconductible 3 fois, soit une durée maximale de 4 ans.

Décision n° 236 du 15 juin 2016 (M. AUBRIL)

Signature d'un contrat avec Quartier Libre Productions sis 4, rue Jeanne D'Asnières – 92110 CLICHY pour une représentation du concert de Camille BERTHOLLET lors des Rendez-vous de l'été 2016.

Date : vendredi 15 juillet 2016 de 21 h à 22 h 15

Lieu : Place François Mitterrand

Coût : 15 825 € TTC (voyage et cession inclus)

Frais annexes pour 7 personnes :

. hébergement : 2 nuitées du 14 au 16 juillet

. restauration (dîner) : 14 et 15 juillet

. catering (loges)

Modalités de paiement : 30 % à la signature du contrat, soit 4747,50 € et 70 %, soit 11077,50€ le jour suivant le spectacle.

Décision n° 237 du 15 juin 2016 (Mme RAYNAUD)

Signature d'un contrat avec la Base de plein air de Pont d'Ouilly sise 11, rue du stade René Vallée – 14690 PONT D'OUILLY pour le séjour d'un groupe de 16 jeunes du pôle ados dans le cadre du projet Cap Sport Aventure.

Dates : du 11 au 15 juillet 2016

Coût : 1 619,65 € TTC comprenant l'hébergement, la pension complète et trois séances d'activités (kayak, tir à l'arc et parc acrobatique)

Acompte « réservation du séjour » : 619,65 €

Solde après prestation faite : 1 000 €.

Décision n° 238 du 20 juin 2016 (M. GODEREAUX)

Acquisition d'un véhicule Renault Maxity immatriculé BB 535 SF à la société AER Négoce sise le Vieux Bourg – 61500 CHAILLOUE destiné au cimetière.

Coût : 17 000 € TTC

Décision n° 239 du 20 juin 2016 (M. THILLAYE)

Signature d'un contrat avec la SARL Carrousel-Diogène sise 745, rue du Tromeur – 29200 BREST pour un spectacle de rue (2 artistes en déambulation) lors des Marchés de Producteurs de Pays.

Date : mercredi 13 juillet 2016 de 14 h 30 à 18 h 30

Lieu : centre ville

Coût : 1 055 € TTC.

Décision n° 240 du 20 juin 2016 (M. THILLAYE)

Signature d'un contrat avec M. Axel DERET, demeurant 1, rue des Portes Morlaises – 35470 PLECHATEL pour un spectacle de rue (1 jongleur, musicien, sculpteur sur ballon) lors des marchés de Producteurs de Pays.

Date : Mercredi 27 juillet 2016 de 14 h 30 à 18 h 30

Lieu : Centre ville

Coût : 500 € TTC

Décision n° 241 du 23 juin 2016 (Mme RAYNAUD)

Signature d'un contrat avec Les PEP 14 sis Maison des Associations, 10-12, le Grand Parc – 14200 HEROUVILLE SAINT CLAIR pour la mise en place d'activités lors des séjours au Centre Miramar pour les enfants des centres de loisirs pendant la période estivale.

Dates : les 12, 19, 21, 26 et 28 juillet, les 3, 9 et 18 août 2016

Activités : vélo, char à voile, pêche à pied

Lieu : Centre Miramar à Saint Germain sur Ay

Coût : 842 € TTC.

Décision n° 242 du 23 juin 2016 (Mme RAYNAUD)

Signature d'un contrat avec Mme Pascale ROBERGE demeurant La Houssaye – 14100 GLOS pour la mise en place d'ateliers arts graphiques pour les enfants du Centre Petite Enfance durant la période estivale.

Dates et lieux : les 2, 4, 16, 18 et 23 août 2016 de 9 h 30 à 11 h 30 dans les locaux de l'école maternelle Saint Exupéry

Les 10 et 17 août 2016 toute la journée au Château de Mézidon Canon

Coût : 350 € TTC

Décision n° 243 du 23 juin 2016 (Mme RAYNAUD)

Signature d'un contrat avec Mme Pascale ROBERGE demeurant La Houssaye – 14100 GLOS pour la mise en place d'ateliers de poterie et modelage pour les enfants du Centre Petite Enfance pendant la période estivale.

Dates : les 19 et 21 juillet 2016 de 9 h 30 à 11 h 30

Lieu : Ecole maternelle Saint Exupéry B

Coût : 200 € TTC.

Décision n° 244 du 29 juin 2016 (M. de la CROUEE)

Signature d'un marché avec l'entreprise BOUYGUES ENERGIES & SERVICES, sise 27 boulevard Gabriel Péri – 76410 TOURVILLE LA RIVIERE, pour la maintenance préventive et corrective pour l'extension du système de vidéo protection.

Montant :

- maintenance préventive : 1 160 € HT par an, soit 1 392 € TTC par an.
- maintenance corrective : selon le bordereau des prix.

Durée : à compter du 29 juin 2016 au 4 mars 2020.

Décision n° 245 du 4 juillet 2016 (Mme POYNARD)

Concession temporaire de terrain de 30 ans columbarium à compter du 1^{er} juin 2016 et jusqu'au 31 mai 2046. Cette concession est située section Espace cinéraire « Les cèdres », prestige 1, case 9.

Décision n° 246 du 4 juillet 2016 (Mme POYNARD)

Concession temporaire de terrain de 30 ans caveau, d'une superficie 3m² 36 à compter du 3 juin 2016 et jusqu'au 2 juin 2046. Cette concession est située section 8, 11^{ème} rang, 16^{ème} tombe, nouveau cimetière.

Décision n° 247 du 4 juillet 2016 (Mme POYNARD)

Concession temporaire de terrain de 30 ans franche terre, d'une superficie 2m² à compter du 6 juin 2016 et jusqu'au 5 juin 2046. Cette concession est située section 14, 7^{ème} rang, 4^{ème} tombe, nouveau cimetière.

Décision n° 248 du 4 juillet 2016 (Mme POYNARD)

Concession temporaire de terrain de 30 ans franche terre, d'une superficie 2m² à compter du 9 juin 2016 et jusqu'au 8 juin 2046. Cette concession est située section 17, 1^{er} rang, 8^{ème} tombe, nouveau cimetière.

Décision n° 249 du 4 juillet 2016 (Mme POYNARD)

Concession temporaire de terrain de 30 ans franche terre, d'une superficie 2m² à compter du 9 juin 2016 et jusqu'au 8 juin 2046. Cette concession est située section 14, 8^{ème} rang, 11^{ème} tombe, nouveau cimetière.

Décision n° 250 du 4 juillet 2016 (Mme POYNARD)

Concession temporaire de terrain de 30 ans franche terre, d'une superficie 2m² à compter du 28 mai 2016 et jusqu'au 27 mai 2046. Cette concession est située section W, 7^{ème} rang, 4^{ème} tombe.

Décision n° 251 du 4 juillet 2016 (Mme POYNARD)

Concession temporaire de terrain de 30 ans franche terre, d'une superficie 2m² à compter du 13 juin 2016 et jusqu'au 12 juin 2046. Cette concession est située section S, 3^{ème} rang, 5^{ème} tombe.

Décision n° 252 du 4 juillet 2016 (Mme POYNARD)

Concession temporaire de terrain de 50 ans caveau, d'une superficie 3m² 36 à compter du 14 juin 2016 et jusqu'au 13 juin 2046. Cette concession est située section 8, 12^{ème} rang, 1^{ère} tombe, nouveau cimetière.

Décision n° 253 du 4 juillet 2016 (Mme POYNARD)

Concession temporaire de terrain de 30 ans franche terre, d'une superficie 2m² à compter du 16 juin 2016 et jusqu'au 15 juin 2046. Cette concession est située section 14, 8^{ème} rang, 10^{ème} tombe, nouveau cimetière.

Décision n° 254 du 4 juillet 2016 (Mme POYNARD)

Concession temporaire de terrain de 30 ans franche terre, d'une superficie 2m² à compter du 13 décembre 2012 et jusqu'au 12 décembre 2042. Cette concession est située section Y, 8^{ème} rang, 7^{ème} tombe.

Décision n° 255 du 4 juillet 2016 (Mme POYNARD)

Concession temporaire de terrain de 50 ans caveau, d'une superficie 3m² 36 à compter du 27 juin 2016 et jusqu'au 26 juin 2066. Cette concession est située section U, 2^{ème} partie, 18^{ème} rang, 1^{ère} tombe.

Décision n° 256 du 4 juillet 2016 (Mme POYNARD)

Concession temporaire de terrain de 30 ans franche terre, d'une superficie 2m² à compter du 26 juin 2016 et jusqu'au 25 juin 2046. Cette concession est située section U, 2^{ème} partie, 24^{ème} rang, 4^{ème} tombe.

Décision n° 257 du 4 juillet 2016 (Mme POYNARD)

Concession temporaire de terrain de 30 ans franche terre, d'une superficie 2m² à compter du 15 décembre 2016 et jusqu'au 14 décembre 2046. Cette concession est située section W, 8^{ème} rang, 7^{ème} tombe.

Décision n° 258 du 5 juillet 2016 (M. GODEREAUX)

Signature d'une déclaration de cession pour la vente en l'état d'un véhicule IVECO type DAILY immatriculé 2949 WX 14 à l'entreprise OPEL SARL GUILLOTIN, domiciliée 9006 chemin de la Thillaye – 14100 LISIEUX, au prix de 500 € TTC.

Décision n° 259 du 5 juillet 2016 (Mme RAYNAUD)

Signature d'un contrat avec la SARL SCHATZI PARK sise route de la Vallée – 14100 OUILLY LE VICOMTE pour la mise à disposition de deux structures gonflables à la Maison de Quartier Trevett pour la fête de fin de centre.

Date : Jeudi 25 août 2016 DE 14 H à 17 h
Coût : 250 € TTC.

Décision n° 260 du 5 juillet 2016 (Mme RAYNAUD)

Signature d'un contrat avec l'association ANIMOTION'AILE sise La Heugrie – 14590 LE PIN pour la mise en place d'un atelier autour du chien et des oiseaux pour un groupe de jeunes du local La Pendule.

Date : Lundi 11 juillet 2016 de 10 h 30 à 16 h
Lieu : La Heugrie –Le Pin
Coût : 250 € TTC.

Décision n° 261 du 7 juillet 2016 (M. GODEREAUX)

Signature d'un contrat avec DEKRA sise 4, rue Alfred Kastler – Unicité bâtiment D – 14000 CAEN pour une vérification initiale de l'installation électrique de la fontaine du rond-point des Droits Humains.

Coût : 336 € TTC.

Décision n° 262 du 7 juillet 2016 (M. THILLAYE)

Signature d'une convention avec le Ministère de l'Intérieur - Commissariat de Police de Lisieux, Commandant GARCIA, sis 41, Bd. Sainte Anne – 14100 LISIEUX pour la mise à disposition de deux agents pour assurer le service d'ordre de la Foire aux Picots.

Date : dimanche 7 août 2016
Coût : 160 €.

Décision n° 263 du 11 juillet 2016 (M. MERCIER)

Signature d'un marché avec l'entreprise MENUISERIE CHARPENTE LEPRael, sise 3 allée du Calvaire – 14100 LISIEUX, pour des travaux de remplacement de sept fenêtres au presbytère Saint Pierre, selon le détail suivant :

- 3 fenêtres en bois pré-peint ouvrant à la française avec double vitrage,
- 4 fenêtres gamme patrimoine en bois non pré-peint avec double vitrage et repose des espagnolettes existantes.

Montant : 10 572.45 € HT, soit 11 629.70 € TTC.

Durée : à compter de la notification du marché pour une réalisation des travaux en septembre 2016, au plus tard au mois d'octobre 2016.

Décision n° 264 du 11 juillet 2016 (M. MERCIER)

Signature d'un marché avec l'entreprise SAS Rémy DUPUIS, sise route de Saint Germain – 76690 CAILLY, pour les travaux d'entretien et de maintenance de la toiture de la Cathédrale Saint-Pierre, pour l'année 2016.

Montant : 18 940.20 € HT, soit 22 728.24 € TTC.

Durée : 6 semaines à compter de l'ordre de service de démarrage.

Décision n° 265 du 11 juillet 2016 (M. AUBRIL)

Signature d'un contrat avec l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers du Calvados (UDSP), sis 82 avenue Thiès – 14000 CAEN, pour la représentation d'un concert lors de la cérémonie du 14 juillet 2016.

Date : le 14 juillet 2016, de 9 h 30 à 17 h.

Montant : 1 799 € TTC (incluant la prestation ainsi que les frais de déplacement).

La Ville prend également en charge les 25 repas et boissons des musiciens.

Décision n° 266 du 13 juillet 2016 (M. GODEREAUX)

Achat d'un véhicule tracteur KUBOTA type STW 34 ainsi que ses équipements, via la centrale d'achat UGAP, sise 5 avenue d'Italie – CS 19015 – 80094 AMIENS CEDEX 3, pour le service Jeunesse et Sports.

Montant : 31 685.23 € HT (dont 335.11 € soumis à la TVA à 0 %), soit 37 620.14 € TTC.

Décision n° 267 du 15 juillet 2016 (Mme RAYNAUD)

Signature d'un contrat avec M. GOUBERT Loïc, sis 13 boulevard Pasteur – 14100 LISIEUX, pour la mise en place d'une initiation au kayak pour un groupe de jeunes du pôle Ados dans le cadre du projet Cap Sport Aventure organisé par le service Jeunesse, Sports et Loisirs éducatifs de Lisieux.

Coût : 216 € TTC

Dates : les 20 et 21 juillet 2016, de 14 h à 18 h (soit 2 séances).

Décision n° 268 du 15 juillet 2016 (Mme RAYNAUD)

Signature d'un contrat avec la SARL LES CHEVAUX DE MAROLLES, sise Le Lieu du Bois – 14100 MAROLLES, pour une animation découverte et des balades à poney pour les enfants du Centre d'Activités et de Créativité, durant la période estivale 2016.

Coût : 455.76 € TTC.

Dates : les 23 et 25 août 2016, de 14 h à 17 h (soit 24 enfants par demi-journée).

Décision n° 269 du 20 juillet 2016 (Mme POYNARD)

Signature d'un avenant avec la SMACL ASSURANCES, sise 141 avenue Salvador Allende – CS20000 – 79031 NIORT CEDEX 9, concernant le contrat d'assurance « Dommages aux Biens » conclu avec la Ville de Lisieux, selon les conditions suivantes :

- majoration de la cotisation de 10 % (hors indexation contractuelle 2017) ;
- modification de la franchise applicable à la garantie « incendie » : 10 % avec un minimum de 50 000 € TTC.

Les autres franchises demeurent inchangées.

Durée : du 1^{er} janvier au 30 janvier 2017 (fin du contrat).

Décision n° 270 du 25 juillet 2016 (M. MERCIER)

Signature d'un marché avec l'entreprise DEKRA INDUSTRIAL SAS, sis 19 rue Stuart Mill – 87008 LIMOGES CEDEX 1, pour la réalisation des missions de contrôle technique et de coordination sécurité protection de la santé (CSPS) durant les travaux de rénovation de la charpente et de la toiture de la cathédrale Saint Pierre.

Délai d'exécution : 24 mois à compter de la notification du marché.

Montant :

Lot 1 – Mission de contrôle technique – 5 720 € HT

Lot 2 – Mission CSPS – 4 050 € HT

Décision n° 271 du 25 juillet 2016 (M. de la CROUEE)

Signature d'un contrat avec l'association MACEDOINE, sise 11 avenue Albert Sorel – 14000 CAEN, pour la préparation d'un spectacle de Noël réalisés par des enfants et des adultes du quartier Nord, de l'aide à la mise en scène à la représentation, ainsi que lors des répétitions.

Coût : 2 760 € net (dont 600 € net de frais de déplacement).

Un premier acompte sera versé fin novembre 2016, selon les prestations accomplies à cette date.

Durée : à compter du 26 septembre 2016 jusqu'au 16 décembre 2016 (dernière représentation).

Décision n° 272 du 26 juillet 2016 (M. MERCIER)

Reversement aux porteurs de projets retenus, de la subvention de 15 000 € versée à la Ville de Lisieux par le Conseil Départemental du Calvados, dans le cadre de l'appel à projets du Contrat de Ville au titre de l'année 2016, pour les actions suivantes :

- . « Soutien à la Mobilité » - Mission Locale Sud Pays d'Auge : 1 000 €
- . « Espace chantiers » - Bac Emploi : 4 450 €
- . « Espace enfants/parents » - Accueillir son enfant : 4 750 €
- . « Jeudynamics » CAF : 1 500 €
- . « Contrat Local d'Accompagnement Scolaire – ADPEP 14 : 2 100 €
- . « Dialog Santé » - ESI 14 : 1 200 €

Décision n° 273 du 26 juillet 2016 (Mme POYNARD)

Création de deux tarifs concernant l'intervention des agents municipaux pour le compte de la régie des Pompes Funèbres Municipales, suite à l'adoption du nouveau règlement intérieur de la régie adopté par délibération du Conseil Municipal n° 2016-60 du 28 juin 2016.

Durée : du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2016.

Tarifs :

- Coût horaire des agents du cimetière : 21.24 €/heure (porteur, chauffeur, fossoyeur)
- Coût horaire des services supports : 27.29 €/heure.

Décision n° 274 du 1^{er} août 2016 (M. GODEREAUX)

Signature d'un accord cadre à bons de commande avec SAS LAGUERRE PNEUS, sis ZI de la Sphère – rue Lavoisier – 14200 HEROUVILLE SAINT CLAIR, pour la fourniture de pneumatiques pour les véhicules de la Ville.

Durée : 1 an renouvelable trois fois tacitement, soit une durée maximale de 4 ans.

Montants :

Lot 1 – Pneumatique véhicules agricoles – 5 000 € HT maximum annuel

Lot 2 – Pneumatiques poids lourds – 4 200 € HT maximum annuel

Lot 3 – Pneumatiques véhicules légers – 6 250 € HT maximum annuel

Décision n° 275 du 1^{er} août 2016 (M. GODEREAUX)

Signature d'un marché avec l'entreprise BUREAU VERITAS, sise Immeuble Ambassadeur – 4 place Boston – 14200 HEROUVILLE SAINT CLAIR, pour une mission CSPS de niveau 2 durant les travaux de dépollution de l'ancien site Wonder à Lisieux.

Durée : à compter de la notification jusqu'à la fin de la mission.

Montant :

- Mission de CSPS niveau 2 : 2 310 € HT, soit 2 772 € TTC

- Année de parfait achèvement : 4 h pour 120 € HT, soit 144 € TTC.

Décision n° 276 du 1^{er} août 2016 (M. AUBRIL)

Signature d'un marché avec l'entreprise SARECO France – 221 rue la Fayette – 75010 PARIS, pour l'assistance à la maîtrise d'ouvrage pour l'harmonisation de la politique de stationnement payant avec la loi de dépenalisation du stationnement payant et sa mise en œuvre.

Durée : à compter de la notification du marché et jusqu'au 31 août 2017.

Montant : 20 960 € HT, soit 25 152 € TTC.

> Journée d'étude supplémentaire : 750 € HT

> Réunion supplémentaire : 740 € HT.

Décision n° 277 du 4 août 2016 (M. GODEREAUX)

Signature d'un accord cadre à bons de commande pour la fourniture de différents types de matériel pour les services de la Ville, avec les entreprises suivantes :

- > LOXAM RENTAL, sise CD150 – ZA de Glatigny – 14100 HERMIVAL LES VAUX, pour les lots 1, 4 et 5.
- > KILOUTOU, sise 574 rue Edouard Branly – Pôle d'Activité de l'Espérance – 14100 LISIEUX, pour les lots 2, 3 et 6.

Montants maximum annuel par lots :

- Lot 1 – engins de terrassement et remorques : 4 000 € HT
- Lot 2 – nacelles – 4 000 € HT
- Lot 3 – élévateurs – 1 200 € HT
- Lot 4 – matériels d'espaces verts – 2 000 € HT
- Lot 5 – matériels de voirie – 2 000 € HT
- Lot 6 – camion avec PTAC de 3T5 maximum – 3 000 € HT

Durée : 1 an à compter de la notification du marché, renouvelable trois fois par reconduction tacite, soit une durée totale de 4 ans.

Décision n° 278 du 5 août 2016 (Mme RAYNAUD)

Signature d'un contrat avec R REINE AEROSOL, sis 108 rue Marie de Besneray – 14100 LISIEUX, pour la réalisation d'un atelier d'initiation au graff pour un groupe de 8 jeunes âgés de 11 à 17 ans, dans le cadre d'un stage organisé par le service Jeunesse, Sports et Loisirs Educatifs en partenariat avec l'entreprise GrDF de Lisieux.

Dates : du 16 au 28 août 2016, de 9 h 30 à 12 h et de 14h à 17 h.

L'intervenant peut être amené à intervenir le weekend lors de cette période selon l'avancement du projet et les conditions météorologiques.

Coût : 2 140 € TTC.

Décision n° 279 du 11 août 2016 (Mme POYNARD)

- Annulation de la décision du Maire n° 273 en date du 26 juillet 2016 (erreur dans le coût horaire des services supports) ;

- de créer deux tarifs concernant l'intervention des agents municipaux pour le compte de la régie des Pompes Funèbres Municipales.

Durée : du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2016.

Tarifs :

- Coût horaire des agents du cimetière : 21.24 €/heure (porteur, chauffeur, fossoyeur)
- Coût horaire des services supports : 27.59 €/heure.

Décision n° 280 du 22 août 2016 (M. GODEREAUX)

Signature d'un marché à bons de commande avec la société DISTRICO sise Boulevard du 13 juin 1944 – 14310 VILLERS BOCAGE pour la fourniture de fertilisants pour les pelouses sportives de la Ville de Lisieux.

Maximum annuel exprimé en quantité : 12 tonnes

Montant estimé du marché : 10 500 € TTC/an

Durée : 1 an reconductible 3 fois un an, soit une durée maximale de 4 ans.

Décision n° 281 du 2 septembre 2016 (Mme LAMIDEY)

Signature d'un contrat avec M. Alex BESNIER demeurant 51, Bd. Winston Churchill – 14100 LISIEUX pour des ateliers initiation break danse à l'école élémentaire Jules Verne.

Dates : du 2 septembre au 14 octobre 2016.

Coût : 210 € net pour 7 séances.

Décision n° 282 du 5 septembre 2016 (Mme LAMIDEY)

Signature d'un contrat avec M. PLEINTEL Emmanuel, demeurant 48, rue Bernard Gombert – 27300 BERNAY pour la mise en place d'ateliers musique « la fabuleuse histoire des buits et des sons » pour les enfants de l'école élémentaire Jean Moulin.

Dates : les 13 et 27 septembre et 11 octobre 2016

Lieu et Horaire : Centre Socio culturel - 16 h à 17 h

Coût : 350 € net les trois séances.

Décision n° 283 du 5 septembre 2016 (Mme LAMIDEY)

Signature d'un contrat avec Mme Véronique COTTET, demeurant Chemin de la Capellerie – 14340 LA HOUBLONNIERE pour la mise en place d'activités d'éveil musical dans le cadre des activités périscolaire écoles maternelles Saint Exupéry et Trevett.

Dates : 12, 19 et 26 septembre, 3, 10 et 17 octobre, 14, 21 et 28 novembre et 5 décembre

Lieux : Ecoles maternelles Saint Exupéry et Trevett

Coût : 500 € net pour 10 séances.

2 – APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 28 JUIN 2016

Aucune observation n'étant formulée, le procès-verbal est approuvé.

3 - LISIEUX 2025 - CESSION A L'INTERCOM LISIEUX PAYS D'AUGE NORMANDIE D'UN ENSEMBLE IMMOBILIER SITUE A LISIEUX APPARTENANT A LA COMMUNE ET CADASTRE RUE D'ORIVAL – SECTION AK 455

Sur le rapport de M. MERCIER, le Conseil Municipal :

- décide de céder, à l'Euro symbolique, la parcelle sise à Lisieux section AK 455 pour 78 a 33 ca environ à Lintercom Lisieux Pays d'Auge Normandie pour réaliser une Pépinière d'entreprises et un Télécentre ;
- précise que Maître CHANCE sera chargé d'établir l'acte notarié ;
- précise que les frais d'acte et de géomètre seront à la charge de Lintercom ;
- autorise M. le Maire ou M. le Premier Adjoint au Maire en charge de l'Urbanisme, de la Rénovation urbaine et du Patrimoine, à signer l'acte ainsi que tous documents se rapportant à cette affaire.

La délibération, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.

4 - LISIEUX 2025 - TRAVAUX DE REHABILITATION ET DE DEPOLLUTION DE L'ANCIEN SITE WONDER/SANCHEZ – AUTORISATION PREALABLE DE SIGNER LE MARCHE

Sur le rapport de M. MERCIER, le Conseil Municipal :

- approuve le recours à la procédure d'appel d'offres restreint pour le marché de travaux de réhabilitation et de dépollution de l'ancien site Wonder/Sanchez ;
- autorise M. le Maire, à signer le marché de travaux avec le titulaire qui sera retenu par la commission d'appel d'offres ainsi que les pièces administratives se rapportant au marché, ainsi que les éventuels avenants.

La durée des travaux est fixée à 12 mois et le montant est estimé à 1 556 519 € HT.

La délibération, mise au vote, est adoptée à l'unanimité

5 – DELEGATION DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU DE LISIEUX - CHOIX DU MODE DE GESTION

Sur le rapport de M. GODEREAUX, le Conseil Municipal :

- décide de retenir le principe d'une délégation de service public pour la gestion du service public de l'eau de la Ville de Lisieux ;
- retient le principe du recours à un nouveau contrat de concession de service ;
- autorise M. le Maire à engager la procédure permettant de désigner le concessionnaire et à prendre, en tant que de besoin, toutes dispositions utiles à l'exécution de la présente délibération ;

- retient une durée de 15 ans, en rapport avec la durée moyenne des cycles de renouvellement des équipements et au regard des investissements sur la décarbonatation ;
- dit que la commission d'appel d'offres, instituée par délibération du Conseil Municipal du 22 avril 2014 en tant que commission dite « de délégation de Service Public » :
 - est habilitée à établir la liste des candidats admis à présenter une offre dans le cadre de la présente procédure de délégation de service public, sa composition respectant en tous points celle de la commission visée à l'article L 1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
 - est habilitée à procéder à l'ouverture des plis, sa composition respectant en tous points celle de la commission visée à l'article L 1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
 - est habilitée à procéder à l'examen du rapport d'analyse des offres relatif à la présentation de l'opération ;
- autorise M. le Maire ou M. l'Adjoint au Maire en charge des Travaux, à signer tous documents se rapportant à cette affaire.

La délibération, mise au vote, est adoptée par 26 voix pour et 9 abstentions, celles de MM. BUHOT, M. LECOMTE, M. BRIARD, Mme LECOINTE, Mme ASSIRE, Mme LECOURT, Mme LEBRETON-GUERET, M. JAMBU et Mme BUREL.

6 – ENVIRONNEMENT NUMERIQUE DE TRAVAIL – SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LES SERVICES DEPARTEMENTAUX DE L'EDUCATION NATIONALE DU CALVADOS

Sur le rapport de Mme LAMIDEY, le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer la convention de partenariat avec les Services Départementaux de l'Education Nationale pour la mise en place d'un environnement numérique de travail dans les écoles publiques de la Ville de Lisieux.

La délibération, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.

7 - AGENDA D'ACCESSIBILITE PROGRAMMEE – ETABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC (AD'AP)

Sur le rapport de M. GOURET, le Conseil Municipal :

- approuve l'Agenda d'accessibilité programmée pour la mise en accessibilité des établissements recevant du public et des installations ouvertes au public de la Ville de Lisieux (Ad'AP) ;
- autorise M. le Maire ou M. le Premier Adjoint en charge de l'Urbanisme, de la Rénovation Urbaine et du Patrimoine, à transmettre cet agenda à la Commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité ;

- autorise M. le Maire ou M. le Premier Adjoint en charge de l'Urbanisme, de la Rénovation Urbaine et du Patrimoine, à prendre toute décision, à signer tout acte ou document tendant à rendre effective cette décision.

La délibération, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.

8 - AGENDA D'ACCESSIBILITE PROGRAMMEE – TRANSPORT (SD'AP)

Sur le rapport de M. VACHER, le Conseil Municipal :

- approuve le schéma directeur d'accessibilité – Agenda d'accessibilité programmée (Sd'AP) pour la mise en accessibilité des services de transport du réseau Lexobus ;

- autorise M. le Maire ou M. le Premier Adjoint en charge de l'Urbanisme, de la Rénovation Urbaine et du Patrimoine, à transmettre cet agenda à la Commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité ;

- autorise M. le Maire ou M. le Premier Adjoint en charge de l'Urbanisme, de la Rénovation Urbaine et du Patrimoine, à prendre toute décision, à signer tout acte ou document tendant à rendre effective cette décision.

La délibération, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.

9 - DEMOLITION DE L'ANCIEN ETABLISSEMENT « LEHAIN » - AVENANT N° 1 A LA CONVENTION D'INTERVENTION DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE NORMANDIE

Sur le rapport de Mme NAVARRETE, le Conseil Municipal autorise la signature d'un avenant n° 1 à la convention d'intervention de l'Etablissement Public Foncier de Normandie concernant la démolition de l'ancien établissement « Lehain ».

Cet avenant prévoit un financement complémentaire de 80 000 € HT, reparté de la façon suivante :

- 35 % du montant HT des travaux à la charge de la Région Normandie
- 45 % du montant HT des travaux à la charge de l'EPFN
- le solde à la charge de la Ville de Lisieux.

Le coût maximum de cette opération pour la Ville de Lisieux sera de 140 000 € TTC, la totalité de la TVA étant à la charge de la Ville.

Les crédits seront inscrits en décision modificative n° 2 du budget 2016.

La délibération, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.

10 - GARANTIE D'EMPRUNT (15 ANS) – ESH PARTELIOS HABITAT – REHABILITATION DE 13 LOGEMENTS INDIVIDUELS SITUES ALLEE DELAUNAY A LISIEUX

Sur le rapport de Mme BEAUFRERE, le Conseil Municipal accorde sa garantie à hauteur de 50 % à l'ESH Partélios Habitat pour le remboursement d'un emprunt de 456 000 € destiné à financer la réhabilitation de 13 logements situés allée Delaunay.

La délibération, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.

11 - GARANTIE D'EMPRUNT (15 ANS) – OPH CALVADOS HABITAT – REHABILITATION DE 304 LOGEMENTS SITUES A HAUTEVILLE

Sur le rapport de M. GALLET, le Conseil Municipal accorde sa garantie à hauteur de 100 % à l'OPH Calvados Habitat pour le remboursement d'un emprunt de 852 050 € destiné à financer la réhabilitation de 304 logements situés à Hauteville.

La délibération, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.

12 - CESSION D'UN DELAISSE DE VOIRIE RUE HECTOR BERLIOZ A LA SA HLM LA PLAINE NORMANDE

Sur le rapport de M. GALLET, le Conseil Municipal :

- décide de déclasser le délaissé de voirie cadastré section BN DP pour 2a11ca environ ;
- décide de céder ledit délaissé de voirie à la SA HLM La Plaine Normande pour l'euro symbolique ;
- dit que les frais d'acte et de géomètre seront à la charge de la SA HLM La Plaine Normande ;
- dit que Me BODARD, notaire, sera chargée de régulariser cette vente ;
- autorise M. le Maire ou M. le Premier Adjoint au Maire en charge de l'Urbanisme, de la Rénovation urbaine et du Patrimoine, à signer l'acte ainsi que tous documents se rapportant à cette affaire.

La délibération, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.

13 – TRANSFERT DE BIENS IMMOBILIERS A LINTERCOM LISIEUX PAYS D'AUGE NORMANDIE - IMMEUBLE CADASTRE SECTION AB 63 – AVENANT N° 4

Sur le rapport de M. MERCIER, le Conseil Municipal :

- approuve le transfert de l'immeuble cadastré section AB n° 63 à LINTERCOM Lisieux Pays d'Auge Normandie servant actuellement d'archives au Musée d'Art et d'Histoire ;
- autorise M. le Maire à signer l'avenant n° 4 ainsi que tous documents relatifs à cette affaire.

La délibération, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.

14 - DESAFFECTATION DE DEUX LOGEMENTS 45, RUE PAUL BANASTON – PARCELLES AP 451, 552 ET 553

Sur le rapport de Mme BEAUFRERE, le Conseil Municipal :

- constate la désaffectation de l'ensemble immobilier situé sur les parcelles AP451, AP552 et AP553, 45, rue Paul Banaston en vue de leur mise en vente ;
- autorise M. le Maire ou M. le Premier Adjoint au Maire chargé de l'Urbanisme, de la Rénovation urbaine et du Patrimoine, à signer tous documents relatifs à cette affaire.

La délibération, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.

15 - MAISON DE LA PETITE ENFANCE – RENOUELEMENT DE LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL ENTRE LA VILLE ET LE CENTRE HOSPITALIER ROBERT BISSON

Sur le rapport de Mme JOUVIN, le Conseil Municipal :

- approuve le renouvellement de la convention avec le Centre Hospitalier pour la mise à disposition de personnel à la Maison de la Petite Enfance pour la période du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2019 ;
- autorise Mme l'Adjoint au Maire chargée des Ressources Humaines à signer ladite convention ainsi que tout document s'y rapportant.

La délibération, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.

16 - TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS – ANNEE 2016 – MODIFICATION N° 2

Sur le rapport de M. GALLET, le Conseil Municipal :

- modifie les tableaux des emplois permanents à temps complet et à temps non complet de la façon suivante :

- . transformation d'un poste d'assistant socio-éducatif en un poste d'éducateur de jeunes enfants dans le cadre d'un recrutement par voie de mobilité interne
- . transformation d'un poste d'agent social de 1^{ère} classe en un poste d'auxiliaire de puériculture principal de 2^{ème} classe dans le cadre d'un recrutement suite à un départ à la retraite ;

- dit que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales sont inscrits au budget de l'exercice en cours.

La délibération, mise au vote, est adoptée par 33 voix pour.

Mme LEBRETON-GUERET et M. JAMBU ne prennent pas part au vote.

17 - ELIMINATION DE DOCUMENTS DEPOSES AUX ARCHIVES DEPARTEMENTALES – AUTORISATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Sur le rapport de M. MERCIER, le Conseil Municipal autorise les Archives Départementales du Calvados à éliminer des dossiers dont la durée d'utilité administrative est arrivée à terme et éliminables car dépourvus d'intérêt historique.

Ces dossiers concernent les transports de corps, les certificats d'hébergement, les attestations d'accueil, les autorisations de crémations et soins de conservation, les avis de mention d'état civil.

La délibération, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.

18 – ACCUEIL DES ETUDIANTS – REGLEMENT ET REMISE DE PRIX

Sur le rapport de M. GOURET, le Conseil Municipal :

- autorise le paiement par la Ville de Lisieux des lots remis aux lauréats du jeu d'orientation destiné aux étudiants, selon le classement et le montant des prix établis ;
- autorise M. le Maire à fixer par décision la liste et le montant des prix.

La délibération, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.

19 - RETROCESSION DE CONCESSION FUNERAIRE MME ET M. CLAUDE RIEDINGER

Sur le rapport de Mme NAVARRETE, le Conseil Municipal :

- accepte la rétrocession de la concession funéraire du cimetière de Lisieux Section 6 Nouveau Cimetière, Rang 11, Tombe 14 moyennant le remboursement de la somme de 102,47 euros à Madame et Monsieur Claude RIEDINGER ;
- précise que les crédits nécessaires seront imputés sur le compte 6718, fonction 0260.

La délibération, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.

20 - RETROCESSION DE CONCESSION FUNERAIRE MME HENRIETTE FABIEN

Sur le rapport de Mme NAVARRETE, le Conseil Municipal :

- accepte la rétrocession de la concession funéraire du cimetière de Lisieux Section 8 Nouveau Cimetière, Rang 5, Tombe 2 moyennant le remboursement de la somme de 246,34 € à Madame Henriette FABIEN ;
- précise que les crédits nécessaires seront imputés sur le compte 6718, fonction 0260.

La délibération, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.

21 - CONVENTION RELATIVE AUX MODALITES DE VERSEMENT DE LA PARTICIPATION FINANCIERE DU DEPARTEMENT DU CALVADOS AU FINANCEMENT DU DEFICIT DU RESEAU URBAIN DE LA VILLE DE LISIEUX

Sur le rapport de Mme POUPART, le Conseil Municipal autorise la signature de la convention relative aux modalités de versement de la participation financière du Département du Calvados au financement du déficit du réseau urbain de la Ville de Lisieux.

La délibération, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.

22 – TRANSFERT DE LA GESTION DES CARTES SCOLAIRES TRANSPORT DU DEPARTEMENT DU CALVADOS A LA VILLE DE LISIEUX

Sur le rapport de M. MARIE, le Conseil Municipal fixe, comme suit, les conditions d'attribution des cartes scolaires transport :

- l'élève doit être domicilié à une distance minimale de 2,5 kilomètres de son établissement. Cette distance est calculée en considérant le chemin piétonnier le plus court, indépendamment des sens de circulation. Les distances sont calculées par le Système d'information géographique du département (Géocalvados) ;
- la gratuité de la carte à partir du 3^e enfant est intégrée dans la grille tarifaire du Lexobus.

La délibération, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.

23 - CONVENTION DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC POUR LA GESTION ET L'EXECUTION DES SERVICES DE TRANSPORTS URBAINS DE PERSONNES – AVENANT N° 8

Sur le rapport de Mme GICQUEL, le Conseil Municipal adopte l'avenant n° 8 à la convention de service public pour la gestion et l'exécution des services de transports urbains de personnes prenant en compte la réalisation et la vente des cartes scolaires transport, l'instruction des dossiers, la gestion des refus et l'accueil téléphonique.

La délibération, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.

24 - CONVENTION ENTRE LE DEPARTEMENT DU CALVADOS ET LA VILLE DE LISIEUX POUR LA COOPERATION ET LE FINANCEMENT DES TRANSPORTS PUBLICS DE PERSONNES

Sur le rapport de M. VACHER, le Conseil Municipal autorise la signature d'une convention entre le Département du Calvados et la Ville de Lisieux pour la coopération et le financement des transports publics de personnes.

La présente convention a pour objet :

- d'organiser cette collaboration,
- de définir les modalités de coopération et de complémentarité des réseaux urbain et interurbain,
- d'organiser le transport des élèves à l'intérieur du ressort territorial, et à cette fin,
- de définir le périmètre et les modalités du transfert de compétence, en matière d'organisation et de financement des transports scolaires,
- de déterminer les conditions d'exploitation des lignes interurbaines traversant le ressort territorial de la Ville.

La délibération, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.

25 - CONVENTION DE DELEGATION DES TRANSPORTS URBAINS LEXOVIENS (LEXOBUS) – RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITES 2015

Sur le rapport de M. MARIE, le Conseil Municipal prend acte du rapport annuel 2015 fourni par la société Kéolis Calvados concernant le réseau Lexobus.

26 - RAPPORT ANNUEL SUR LE SERVICE PUBLIC DE DISTRIBUTION DU GAZ – ANNEE 2015

Sur le rapport de Mme GICQUEL, le Conseil Municipal prend acte du rapport annuel de concession de distribution publique de gaz pour l'année 2015 fourni par GrDF.

27 - RAPPORT ANNUEL SUR LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC DE PRODUCTION ET DE DISTRIBUTION D'ENERGIE CALORIFIQUE DE LA CHAUFFERIE BOIS – ANNEE 2015

Sur le rapport de Mme POUPART, le Conseil Municipal prend acte du rapport annuel sur la délégation de service public de production et de distribution d'énergie calorifique de la Chaufferie bois pour l'année 2015 fourni par la société Dalkia.

28 – EAU POTABLE - RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC ET RAPPORT DU DELEGATAIRE – ANNEE 2015

Sur le rapport de M. VACHER, le Conseil Municipal prend acte :

- du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable pour 2015 ;
- du rapport annuel du délégataire (Véolia Eau) pour 2015.

La délibération, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 35.

Le secrétaire de séance,

Le Maire,

Philippe VACHER

Bernard AUBRIL